

Subventions août 2010

La Neuveville, le 30 août 2010

Le Conseil du Jura bernois (CJB) met à disposition une somme de 120'000 francs pour la rénovation de deux fontaines à La Neuveville et d'une école de Tramelan. A ces deux projets de conservation des monuments historiques s'ajoutent 30'000 francs qui iront à six projets de moindre envergure présentés par la section Jura bernois de la Ligue du patrimoine.

La Fondation de la Reine-Berthe, à Saint-Imier, recevra une aide de 15'000 francs pour des travaux d'amélioration de la sécurité et de la signalétique. La même somme de 15'000 francs sera attribuée à la construction à Moutier d'une ligne de vie destinée à sécuriser l'accès à un site d'escalade. Le CJB subventionnera également une plateforme d'observation à Lamboing.

Sur son budget culturel, le CJB accorde un montant de 11'000 francs à la Fédération jurassienne de musique pour la partie artistique des célébrations de son 125^e anniversaire. Une subvention annuelle est attribuée aux bibliothèques régionales de Moutier (37'000) et Tavannes (30'000), ainsi qu'à la Société jurassienne d'émulation (16'000).

Le CJB verse également des subventions à divers clubs et communes de la région pour des installations, des compétitions ou du matériel de sport, à hauteur de près de 50'000 francs, dans les disciplines suivantes : football, tennis, hockey sur glace, haltérophilie, billard, ski, course à pied, hippisme et vélo trial. L'association de gymnastique du Jura bernois touchera une aide de 5'200 francs en guise de participation l'organisation de ses cours pour l'année 2009.

Le CJB a accordé dans sa séance du 25 août 2010 des subventions pour un montant total de 375'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73